

NOTES D'ENQUETE

FOIX (09) 04.07.1979

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » en 2008 par le GEIPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 4 juillet 1979 à 2h00, à La Coume (hameau de Foix), une personne observe en rentrant chez elle une grosse masse rouge orangée en direction de Serres sur Arget. Prenant peur, le témoin rentre chez lui et observe le PAN derrière sa fenêtre durant deux minutes. Le PAN disparaît ensuite derrière la montagne.

3 – REEXAMEN DU CAS

Le témoignage est relativement court et la description du phénomène assez précise. Le PAN est décrit comme étant une masse de couleur rouge orangée, peu lumineuse.

Il est à noter l'erreur de direction du témoin, qui indique que le PAN est visible vers le Nord (« *J'ai alors aperçu, sans que mon regard ait été attiré par une lueur quelconque, au Nord, derrière la ligne de crête qui je pense, se situe au-dessus de Serres sur Arget* »), ce qui est faux, puisque Serres sur Arget est situé plein Ouest, vu depuis Foix.

La hauteur angulaire du PAN est faible puisqu'identique à la ligne de crête surplombant Serres sur Arget : « *La ligne de crête se découpait sur le fond de l'objet qui était énorme. A bout de bras, l'écartement de ces derniers donnait une mesure de 30 cms, la hauteur apparente était identique* ». Le PAN disparaît d'ailleurs derrière ce relief, « en glissant ».

Le témoin indique que la météo était bonne : « *le ciel était dégagé* ».

Cette donnée est confirmée par les archives de la station de Saint-Girons - Antichamps, distante d'une quarantaine de km, qui indiquent un ciel peu nuageux pour le 4 juillet 1979 à 2h00 (Figure 1).

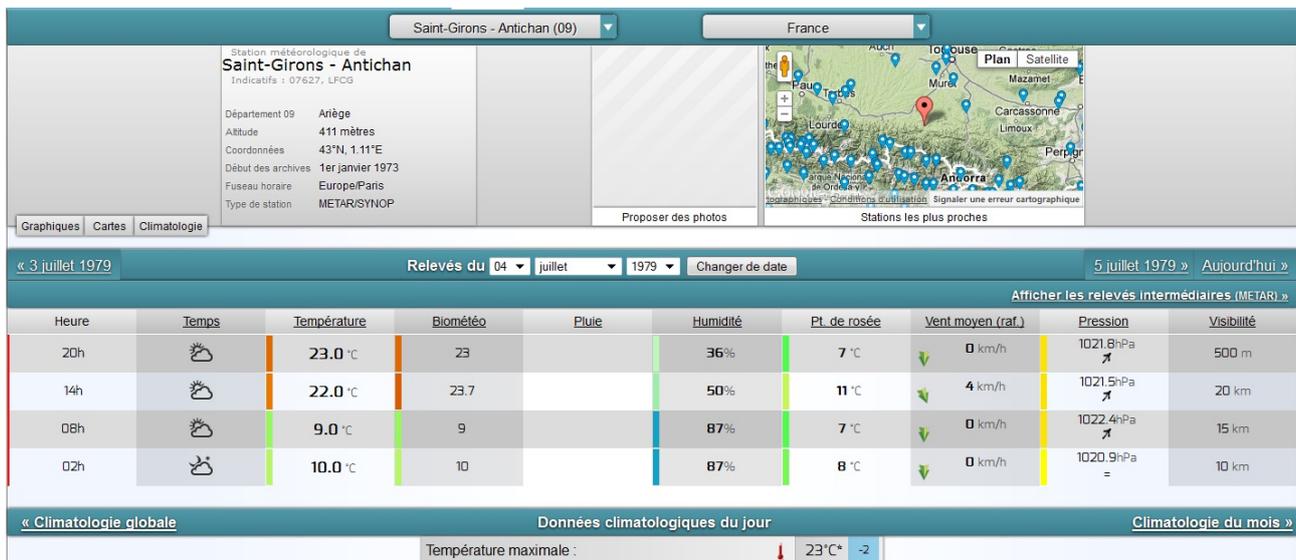


Figure 1 : relevés météo pour la station de Saint-Girons - Antichan (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La longueur du temps d'observation (plusieurs minutes) peut évoquer l'observation d'un phénomène astronomique, en particulier celle de la Lune, puisque le PAN est décrit comme une grosse masse en forme d'obus à faible hauteur angulaire. La couleur du PAN est d'ailleurs parfaitement cohérente avec une Lune basse.

Le fait que le PAN soit vu vers l'Ouest évoque un coucher de Lune, ce qui est conforté par le fait que le PAN disparaît derrière la montagne « en glissant ».

Il est d'ailleurs à noter que le témoin pense d'abord à la Lune (« *Sur le moment j'ai été surprise et je me suis demandée si ce n'était pas la lune* »), ce qui indique une ressemblance entre le PAN et la Lune. Puis il affirme " *Je me suis rendu compte que non car elle était en plein ciel*" ce qui est très étonnant, car la Lune était très basse sur l'horizon ; cette affirmation reste inexpiquée.

Une vérification via Stellarium pour Cohan (coordonnées : 42°57'59" Nord, 1°36'28" Est) pour le 4 juillet 1979 à 2h00 montre effectivement la présence de la Lune dans le secteur de ciel observé, peu avant son coucher (Figure 2).



Figure 2 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation, et aspect de la Lune

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune est confortée par la couleur décrite du PAN (rouge orangé) qui est parfaitement cohérente, mais également par sa forme d'obus, la phase de la Lune étant alors gibbeuse, au lendemain du Premier Quartier.

Il est à noter la présence du relief et éventuellement d'un voile nuageux peu épais ont certainement rendu difficile l'identification de la Lune.

Bien que le ciel soit a priori dégagé, le témoin ne mentionne pas la présence de la Lune, alors qu'elle était visible dans l'axe qu'elle indique. La très grande cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description fournies par le témoin ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est consistant, la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (durée d'observation, forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune au coucher.

De plus, la Lune était bien présente sur la zone du ciel observée.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation à travers son ressenti (fatigue, peur).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé comme PAN A, observation liée avec une méprise avec la Lune.